

*Disclaimer :*

*The Competition DG makes the information provided by the notifying parties in section 1.2 of Form CO available to the public in order to increase transparency. This information has been prepared by the notifying parties under their sole responsibility, and its content in no way prejudices the view the Commission may take of the planned operation. Nor can the Commission be held responsible for any incorrect or misleading information contained therein.*

**COMP/M.4504 – SFR/TELE 2 FRANCE**

## **SECTION 1.2**

### **Description of the concentration**

**1.2. Veuillez fournir une synthèse (500 mots au maximum) des informations fournies au point 1.1. Il est entendu que cette synthèse sera publiée sur le site web de la Commission le jour de la notification. Elle doit être rédigée de façon à ne pas contenir d'informations confidentielles ou de secrets d'affaires.**

La société SFR S.A., active principalement dans le secteur de la téléphonie mobile a décidé d'acquérir les activités de Télé2 France (téléphonie fixe, fourniture d'accès Internet et ADSL, télévision payante), à l'exception de son activité de téléphonie mobile.

Cette opération a pour objet de diversifier l'activité de SFR S.A., actuellement exclusivement "mobile" pour en faire une activité certes toujours centrée essentiellement sur le mobile, mais avec également la possibilité de proposer à ses clients une option ADSL, à un moment où la convergence entre fixe et mobile commence à émerger.

Cette opération porte sur le secteur des télécommunications. Plus particulièrement, elle concerne les marchés de la téléphonie fixe, de la fourniture d'accès à Internet, de la télévision payante et, le cas échéant, des offres "triple-play".

Les parties ont identifié comme marché affecté le marché de la distribution de télévision payante. Cependant, en raison du caractère négligeable des parts de marché de Télé2 France sur ce marché, l'opération ne représente aucun risque d'entrave à la concurrence sur ce marché. Il en va de même sur les autres marchés concernés par l'opération, qui demeurent, pour la plupart, très largement dominés par Orange (France Télécom).